

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00258 Numéro SIREN : 539 644 450 Nom ou dénomination : ANNONIM

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2022 sous le numéro de dépôt 582

ANNONIM

SAS au capital de 160.736 euros
Lieudit Les Six Chemins
07100 ANNONAY

RCS AUBENAS 539.644.450

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Président, décide de reporter à nouveau la perte de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 qui s'élève à la somme de 107 351 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'il n'y a pas eu de dividendes distribués au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Extrait Certifié Conforme
Le Président
La société RENEL
Représentée par M. Renaud MAGANA



Bilan Actif

Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	48 020	36 756	11 264	13 984
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 171	5 171		
Fonds commercial (1)	183 813		183 813	183 813
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	485 612	404 240	81 373	126 578
Installations techniques, matériel et outillage industriels	295 948	228 266	67 681	69 190
Autres immobilisations corporelles	654 658	512 086	142 572	168 651
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	8 059		8 059	8 059
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 681 281	1 186 518	494 762	570 274
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	830 508		830 508	863 586
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	32 485	4 086	28 399	52 704
Autres créances	156 153		156 153	164 957
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	14 324		14 324	2 221
Disponibilités	287 531		287 531	674 536
Charges constatées d'avance (3)	18 942		18 942	13 980
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 339 943	4 086	1 335 857	1 771 985
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 021 223	1 190 604	1 830 619	2 342 259
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			4 074	4 233

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Bilan Passif

CAPITAUX PROPRES		
Capital	160 736	160 736
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	646 176	646 176
Report à nouveau	-1 576 729	-1 529 864
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-107 352	-46 865
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-877 169	-769 817
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	538 838	531 446
Emprunts et dettes financières diverses (3)	263 545	299 520
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 661 143	1 911 074
Dettes fiscales et sociales	206 951	329 342
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 432	8 225
Autres dettes	29 877	32 468
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 707 788	3 112 076
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 830 619	2 342 259
(1) Dont à plus d'un an (a)	135 291	135 292
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 572 497	2 976 784
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	195 787	202 281
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de resultat

Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	9 138 697	11 255 106
Production vendue (biens)	2 195	4 185
Production vendue (services)	134 422	142 700
Chiffre d'affaires net	9 275 314	11 401 990
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		4 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		196
Autres produits	2 489	884
Total I	9 277 803	11 407 070
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	7 500 828	9 627 406
Variations de stock	33 078	-79 640
Achats de matières premières et autres approvisionnements	12 817	18 562
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	912 730	856 457
Impôts, taxes et versements assimilés	72 046	79 507
Salaires et traitements	594 752	642 727
Charges sociales	130 493	145 191
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	128 312	128 238
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	380	382
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	283	3 092
Total II	9 385 719	11 421 924
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-107 917	-14 853
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 839	1 468
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	12 839	1 468
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	26 182	43 467
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	26 182	43 467
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-13 343	-41 999
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-121 259	-56 852

Compte de résultat (suite)

Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	25 040	39 872
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	25 040	39 872
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	11 132	29 886
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	11 132	29 886
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	13 907	9 987
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	9 315 681	11 448 411
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 423 033	11 495 276
BENEFICE OU PERTE	-107 352	-46 865
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 442	2 387

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ANNONIM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 830 619 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 107 352 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5 à 10 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge afférente au rayon auquel ils appartiennent.

Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré ou du « premier entré - premier sorti ».

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du

Règles et méthodes comptables

taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

L'évènement Covid-19 n'a pas eu d'impact jugé significatif sur les règles et méthodes comptables appliquées par l'entreprise dans la mesure où le dirigeant a pris des mesures jugées appropriées pour assurer la continuité d'exploitation.

Les impacts de cet événement jugés significatifs et pertinents sur la performance de l'exercice et la situation financière de l'entreprise, font l'objet d'une information détaillée dans les rubriques appropriées de l'annexe ci-après. Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Annexe : Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La SAS ANNONIM a été placée en procédure de sauvegarde depuis le 24/09/2019.

Par jugement du 26/05/2020, le tribunal de commerce d'Aubenas a renouvelé la période d'observation pour 6 mois supplémentaires. Et le jugement du 22/09/2020, ce tribunal a renouvelé exceptionnellement la période d'observation pour 6 mois.

" La crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 n'a pas eu d'effet significatif sur les résultats de la société, dans la mesure où son activité n'a pas été impactée à l'exception de la baisse enregistrée sur la vente du carburant."

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement	48 020			48 020
- Fonds commercial	183 813			183 813
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 171			5 171
Immobilisations incorporelles	237 004			237 004
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	485 612			485 612
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	273 948	22 000		295 948
- Installations générales, agencements aménagements divers	611 597	30 800		642 397
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 261			12 261
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	8 059			8 059
Immobilisations corporelles	1 391 477	52 800		1 444 277
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 628 481	52 800		1 681 281

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		52 800		52 800
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		52 800		52 800
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de constitution	11 264	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	11 264	

Fonds commercial

Éléments achetés	183 813
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	183 813

Suite au règlement 2015-06 de l'ANC relatif à la valeur du fonds commercial à l'actif, nous avons procédé à un test de dépréciation. Aucun

Annexe : Notes sur le bilan

indice de perte de valeur n'est apparu et de ce fait aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

En outre, le fonds n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, il n'a fait l'objet d'aucun amortissement

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement	34 036	2 720		36 756
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 171			5 171
Immobilisations incorporelles	39 207	2 720		41 927
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	359 035	45 205		404 240
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	204 758	23 508		228 266
- Installations générales, agencements aménagements divers	443 338	56 762		500 100
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 869	116		11 985
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 019 000	125 591		1 144 592
ACTIF IMMOBILISE	1 058 207	128 311		1 186 518

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 207 580 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	32 485	28 412	4 074
Autres	156 153	156 153	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 942	18 942	
Total	207 580	203 506	4 074
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Fact.a établir clients ttc	12 203
Etat - produits a recevoir	3 137
Total	15 340

Annexe : Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 160 736,00 euros décomposé en 10 046 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 707 788 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	195 787	195 787		
- à plus de 1 an à l'origine	343 051	207 760	135 291	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	145 222	145 222		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 661 143	1 661 143		
Dettes fiscales et sociales	206 951	206 951		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 432	7 432		
Autres dettes (**)	148 200	148 200		
Produits constatés d'avance				
Total	2 707 788	2 572 497	135 291	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	118 323			

A la date d'arrêté des comptes, compte tenu du plan de sauvegarde en cours, il n'est pas possible de déterminer avec précision les échéances des dettes figurant au passif du bilan.

Ainsi, le tableau est présenté comme en l'absence de toute procédure.

Annexe : Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Charges à payer

Fact.a rec. ttc fourn frais g.	49 303
Int.courus empr.etab.credit	16 146
Banque - intérêts courus à payer	1 554
Interet a pay cpte courant	1 442
Dette prov. pour congés payés	40 429
Charges soc. congés à payer	8 086
Etat - charges à payer	11 715
Taxe formation professionnelle	2 821
Taxe apprentissage	1 225
Cet	9 792
Tascom	26 097
Divers charges à payer	288
Total	168 898

Annexe : Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

Charg.constat.d avance	18 942		
Total	18 942		

Impacts de l'événement Covid-19

Les conditions et garanties des emprunts ne sont pas modifiées suite à la crise sanitaire, les reports d'échéances d'emprunt n'ont pas été reportées car elles sont gelées depuis le jugement de l'ouverture de la procédure de sauvegarde au 24/09/2019.

La société n'a pas souscrit de PGE.

Annexe : Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires****Impact de l'événement Covid-19 sur le Chiffre d'affaires**

« Baisse du chiffre d'affaires de la station de 40.92% soit en valeur 1 609 K€ »

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 132	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		8 268
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		16 772
TOTAL	11 132	25 040

Annexe : Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Par jugement du 23/02/2021, le tribunal de commerce d'Aubenas a prolongé la période d'observation pour une durée de 3 mois conformément aux dispositions mise en place dans le cadre de la crise sanitaire.

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts à échoir</i>	1 161
Autres engagements donnés	1 161
Total	1 161
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 16 030 euros
Aucun engagement en matière d'indemnités de départ à la retraite n'a été comptabilisé.

Frank LE TALLEC

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

SAS ANNONIM
Rue du Docteur Duret
Les Six-chemins
07100 ANNONAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes de la société **Sas ANNONIM**, relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Sous la réserve ci-après explicitée, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

• Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note de l'annexe sur les faits caractéristiques qui indique que votre société a été placée en plan de sauvegarde depuis le 24 septembre 2019. La période d'observation de 6 mois a été renouvelée, par le jugement du 22 septembre 2020 puis par celui du 23 février 2021, pour une durée de 3 mois à compter de la fin de l'état d'urgence prononcé par le gouvernement, conformément aux dispositions mises en place dans le cadre de la crise sanitaire.

**FRANK
LE TALLEC**

63, rue Victor Clappier - 83000 Toulon - Tél. : 04 94 22 21 21 - Fax : 04 94 22 21 31
SIRET : 479 315 327 00037 - Code APE 6920Z

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Marseille
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
Membre d'une association de gestion agréée, acceptant à ce titre les règlements par chèque

Compte tenu de la conjoncture, les mesures de redressement tardent à produire leurs effets, une amélioration notable, dans un avenir prévisible, de la situation économique et financière de l'entreprise reste incertaine. Cette situation entraîne une incertitude sur la capacité de la société à poursuivre son activité. En cas d'issue défavorable des mesures prises, l'application des règles et principes comptables français dans un contexte normal de poursuite de ses activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée.

II - FONDAMENTAL DE L'OPINION

• Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion ;

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

• Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport**, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée au paragraphe I :

- L'annexe précise les modalités d'évaluation des stocks de marchandises, à savoir selon la méthode du dernier coût d'achat pratiqué qui se justifie par la rotation rapide des marchandises. Nous nous sommes assurés de la permanence et du caractère raisonnable de la méthode utilisée, qui n'est pas celle préconisée par le Plan Comptable Général, mais qui ne nous paraît pas de nature à modifier significativement le montant du stock à la clôture de l'exercice,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

FRANK
LE TALLEC
C.N.C.C.
.../...